

**n° 01 – D 23.03.2018**

*L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**1. Prolongation de l'accueil des réfugiés par l'Université Grenoble Alpes**

**Membres présents :** LEVY Patrick, BERNARD Sébastien, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LEBARBE Thomas, LBATH Ahmed, BARBIER Emmanuel, CHAZE-MAGNAN Ludivine, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, PAPA Françoise, RACHIDI Walid, WENDLING Olivia, FORESTIER Gérard, GUINET Eric, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, DENAT Tom, FARET Mathilde, ROUILLON Joris, ROGEAT Elise, PARET Jérôme, LOUIE France-Dominique, VIANNET Sylvie,

**Membres représentés :** GRANET ABISSET Anne-Marie (procuration à CARON FASAN Marie-Laurence), VUILLEZ Jean-Philippe (procuration à COURTOIS Hervé), FILIPPI Lionel (procuration à MARTENS Kirsten), BORRAS Isabelle (procuration à BARBIER Emmanuel), MITRA Kafaï (procuration à GUINET Eric), MIGNOT Mégane (procuration à ROUILLON Joris), GARNIER Jocelyne (procuration à LEVY Patrick), BOLF Edith (procuration à MARTIN-MERCIER Sylvie),

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu la motion adoptée par le conseil d'administration le 11 janvier 2018 ;

Considérant que depuis le 5 décembre 2017, l'Université Grenoble Alpes accueille à titre transitoire dans des locaux provisoirement inoccupés une soixantaine de réfugiés ;

Considérant qu'à ce jour aucune solution n'est proposée par les services de l'Etat pour reloger ces personnes ;

Il est proposé au conseil d'administration de prolonger cet hébergement transitoire jusqu'au 30 juin 2018 tout en poursuivant les démarches visant à aboutir au relogement des personnes concernées.

Membres en exercice	36
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	32
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la prolongation de l'hébergement transitoire des migrants jusqu'au 30 juin 2018 accompagnée de la poursuite des démarches visant à aboutir à leur relogement.

Publié le : 10.04.2018

Transmis au Rectorat le : 10.04.2018

Fait à St- Martin- d'Hères, le 28 mars 2018

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine LEVET

Le Directeur général des services,

Joris BENELLE